

LA NYCTALOPE-CYCLO

Règlement

La Nyctalope-cyclo est une randonnée cyclotouriste nocturne organisée par les Cyclos Randonneurs Quimper Cornouaille.

Départ : Samedi 2 Décembre 2017, 21h 00, Salle Hermine à Landrévarzec

Retour : Dimanche 3 Décembre 2017, 9h 35, Salle Hermine à Landrévarzec

Elle s'adresse à des cyclo-randonneurs majeurs expérimentés. Le nombre des participants est limité à 35. La priorité sera donnée aux licenciés FFCT et aux membres des clubs participant à l'organisation.

Le montant de l'inscription est fixé à 20 euros pour les licenciés FFCT, 22 euros pour les autres participants. Les fonds recueillis seront destinés à l'amélioration des conditions de travail des élèves d'une école au Burkina Faso via l'ARPOM qui délivrera un reçu fiscal permettant une réduction d'impôts.

Les inscriptions sont à faire, par courrier postal, en utilisant la fiche d'inscription prévue à cet effet. Elles doivent parvenir à Jean-Pierre JACOB 2, rue Bernard de Parades 29000 QUIMPER, au plus tard lundi 27 novembre 2017.

Dans la limite des places disponibles, quelques inscriptions pourront éventuellement être prises sur place le samedi 2 Décembre.

La randonnée s'effectuera à l'allure modérée de 22 km/h (type audax) dans le strict respect du code de la route.

Conformément à la législation, le port du gilet réfléchissant est obligatoire.

Le port du casque est obligatoire de même que l'éclairage (double de préférence) à l'avant et à l'arrière du vélo.

Un véhicule d'assistance est prévu et pourra intervenir en cas d'incident technique ou autre.

La Nyctalope-cyclo ne donnera lieu à aucun classement, ni récompense. Les participants seront remerciés par la remise d'un diplôme illustré par les élèves de l'école de Rakaye au Burkina Faso. Chaque diplôme est l'œuvre d'un enfant et donc unique.

En cas de conditions météorologiques franchement défavorables, ou autre circonstance exceptionnelle à l'appréciation des organisateurs, la randonnée pourra être annulée. Dans ce cas les droits d'inscriptions des participants qui en feront la demande seront remboursés.